

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRASSE - 0603 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 24/07/2024 - A2024/003111 - 2019 B 00876 - 830 497 590 - 2 ESE

2ESE
Société par actions simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 1^{ère} Avenue – 5600 mètres
06510 CARROS
830 497 590 RCS GRASSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit juin, à 11 heures 30, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège de la société, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué.

- **Monsieur Christian CHENIER**, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 750 actions, sur les 750 actions émises par la société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis Le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur Général ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, décide de nommer en qualité de Directeur Général à partir du 1^{er} juillet 2024, pour une durée indéterminée, Monsieur Philippe FAVOLA né le 19 septembre 1972 à Nice, de nationalité française, domicilié 217, Route de Bézaudun 06510 BOUYON.

Monsieur Philippe FAVOLA pourra percevoir une rémunération indépendamment du remboursement sur justificatif de ses frais de représentation et de déplacement laquelle sera fixée lors d'une prochaine assemblée générale.

Monsieur Philippe FAVOLA exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Philippe FAVOLA a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité de lui interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

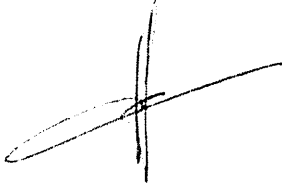
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

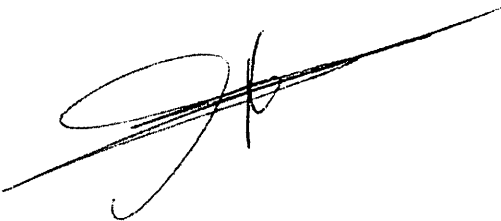
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents et représentés.

Monsieur Christian CHENIER
Président Actionnaire



Monsieur Eric PISANO
Actionnaire

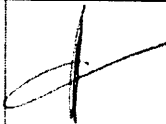

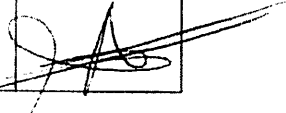


Monsieur Philippe FAVOLA
Actionnaire
Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général
à compter du 01/07/2024



2ESE
Société par actions simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 1^{ère} Avenue – 5600 mètres
06510 CARROS
830 497 590 RCS GRASSE

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUN 2024**

Nom, prénoms, domicile des actionnaires	Nombre de titres	Nombre de voix	Mandataire	Signature
Monsieur Christian CHENIER 214, chemin des Oliviers 06000 NICE	250	250		
Monsieur Philippe FAVOLA 217, Route de Bézaudun 06510 BOUYON	250	250		
Monsieur Eric PISANO 41, Avenue Charles DAVID 06670 LEVENS	250	250		

Le Président de séance certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que :

- associés sont présents et totalisent 7 500 actions auxquelles sont attachées 7 500 voix ;
- associés sont représentés par des mandataires ;
- associés ont voté par correspondance.

Le Président
Monsieur Christian CHENIER

